

Grilles horaires de la scolarité obligatoire (année scolaire 2021-2022)
DOMAINE FORMATION GENERALE (FG)
MITIC (Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication)
Degré primaire (cycles 1 et 2) : nombre de périodes par semaine

Années ↓	BERNE	FRIBOURG	GENÈVE	JURA	NEUCHÂTEL	TESSIN	VALAIS	VAUD
Semaines/an →	38 ou 39	38	38½	39	39	36½	38 ¹	38
Période de : →	45 minutes	50 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes
1 ^e	-	-	1 ²	3/4	5/6	Pas de grille horaire	5% -10% ^{2/3}	Intégrés aux autres branches. ⁷
2 ^e	-	-	1 ²	3/4	5/6	Pas de grille horaire	5% -10% ^{2/3}	Intégrés aux autres branches. ⁷
3 ^e	Intégrés aux autres branches.	Intégrés aux autres branches.	1 ²	Intégrés aux autres branches.	1 ²	~3 ⁸	Intégrés aux autres branches.	Intégrés aux autres branches. ⁷
4 ^e	Intégrés aux autres branches.	Intégrés aux autres branches.	1 ²	Intégrés aux autres branches.	1 ²	~3 ⁸	Intégrés aux autres branches.	Intégrés aux autres branches. ⁷
5 ^e	Intégrés aux autres branches.	Intégrés aux autres branches.	1 ²	Intégrés aux autres branches.	Intégrés aux autres branches.	~1.3 ⁸	Intégrés aux autres branches.	Intégrés aux autres branches. ⁷
6 ^e	Intégrés aux autres branches.	Intégrés aux autres branches.	1 ²	Intégrés aux autres branches.	Intégrés aux autres branches.	~1.3 ⁸	Intégrés aux autres branches.	Intégrés aux autres branches. ⁷
7 ^e	Intégrés aux autres branches.	Intégrés aux autres branches.	1 ²	1 ⁹	Intégrés aux autres branches.	~1.3 ⁸	Intégrés aux autres branches.	Intégrés aux autres branches. ¹⁰
8 ^e	Éducation numérique	Intégrés aux autres branches.	1 ²	Intégrés aux autres branches.	Intégrés aux autres branches.	Intégrés aux autres branches. ^{11/12}	Intégrés aux autres branches.	Intégrés aux autres branches. ⁹
	1							

Source : Documents cantonaux officiels et membres de la Commission pédagogique (COPED) de la CIIP.

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2021).

¹ VS : Concrètement, il y a 38 semaines de 4.5 jours moins 4 jours à disposition des communes.

² GE, NE, VS : Période(s) pour l'ensemble de la *Formation générale*.

³ JU, VS : 16 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 1^{re} année et 24 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 2^e année.

⁴ JU : Apprentissages interdisciplinaires.

⁵ NE : Apprentissages transversaux et interdisciplinaires (ATI).

⁶ NE : 16 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 1^{re} année et 20 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 2^e année.

⁷ VD : Le projet *Éducation numérique* est en cours de déploiement dans plusieurs établissements.

⁸ TI : *Éducation aux médias* est intégrée dans les cours d'*Arts visuels*.

⁹ JU : Une période d'*Éducation numérique* est introduite progressivement dès la rentrée 2021-2022.

¹⁰ VD : En complément, *Bain informatique* mis en place dans le cadre de l'enseignement d'une ou de plusieurs disciplines de la grille horaire à raison de 20 périodes par année scolaire.

¹¹ TI : La 8^e année correspond à la 1^{re} année du degré secondaire I : les périodes sont de 50 minutes.

¹² TI : Tous les élèves suivent un cours d'*Alphabétisation informatique* pendant 12 heures (généralement au premier semestre) incluses dans l'*Heure de classe*.